

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU JEUDI 7 AOUT 2008 à 18 heures 30**

DATE DE LA CONVOCATION : 1<sup>er</sup> août 2008

**Présents** :

BOUVIER Pierre, maire  
Roger GUGLIELMETTI - Anne-Marie FORGEOUX – Claude PLEINDOUX –  
Christophe MARTIN, adjoints  
Patrick LESPINASSE - Béatrice KOEKKOEK – Olivier REY – Edmond CADET –  
Alain BOITTE - Alain BERNARD

**Procurations** :

Christophe CANGIANO à Patrick LESPINASSE  
Catherine REBATEL à Roger GUGLIELMETTI  
Carole CISSE à Anne-Marie FORGEOUX  
Bruno BOUCHARD à Christophe MARTIN

**Secrétaire de séance** : Christophe MARTIN

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Pierre BOUVIER, maire.

1 délibération est à retirer de l'ordre du jour :

- bail du cabinet médical

et sera discutée lors d'un prochain Conseil.

**I – FINANCES**

1/ Attribution des marchés de travaux : cuisine du Front de Neige

Le Conseil Municipal attribue, suite à la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, les lots ci-dessous aux entreprises suivantes, pour la construction d'une cuisine au Front de neige :

lot 1 : maçonnerie	GUGLIELMETTI	194 217.50 € HT
lot 3 : menuiserie	ROUX	12 588.00 € HT
lot 4 : serrurerie	MASSE	11 288.00 € HT
lot 5 : doublage peinture	ALPHAND	24 753.11 € HT
lot 6 : carrelage	CAVEGLIA	34 631.50 € HT (option plinthe talon)
lot 7 : plomberie	LAVIGNA	115 500.00 € HT
lot 8 : électricité	REY	42 247.66 € HT
lot 9 : équipement de cuisine	ALPES FROID	69 500.00 € HT

soit un montant total de 504 725,77 € HT.

**Approuvé par 10 voix POUR, 1 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS**

## 2/ Décision Modificative n°2 – budget de la Commune

Le Conseil Municipal approuve les inscriptions budgétaires ci-dessous :

désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D61523 : entretien de voies et réseaux	110 000 €			
D6812 : dot.amort. charges fonctionnement		76 000 €		
D 673 : titres annulés (exercices antérieurs)		34 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>110 000 €</b>	<b>110 000 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D2111-147 : aménagement village		110 000 €		
R4818 : charges à étaler				76 000 €
R1322-147 : aménagement village				20 000 €
R1323-066 : travaux de voirie et réseaux				14 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>110 000 €</b>		<b>110 000 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>110 000 €</b>		<b>110 000 €</b>

**Approuvé à l'unanimité**

## 3/ Communauté de Communes du Briançonnais : Fonds de concours 2008

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution du Fonds de concours pour les travaux de réfection de la voirie communale, pour un montant de 53 544 €.

**Approuvé à l'unanimité**

## 4/ Convention avec la Fédération Départementale d'Electrification 05 : travaux coordonnés – programme 2007

Le Conseil Municipal approuve la convention avec FDE 05 pour les travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom, et dit que la participation communale s'élèvera à 37 002 €.

**Approuvé à l'unanimité**

## 5/ Prise en charge des travaux du local de la halte-garderie

Le Conseil Municipal approuve la participation financière de la Commune pour des travaux dans le local de la halte-garderie, et dit qu'il convient de rembourser Monsieur BLANC, président de l'association familiale «la Ruche».

**Approuvé par 11 voix POUR et 4 ABSTENTIONS**

## **II – ADMINISTRATION GENERALE**

### 1/ Communauté de Communes du Briançonnais : projet de réhabilitation du Centre d'Enfouissement Technique Isles Bénites – avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal approuve le projet de réhabilitation du CET Isles Bénites mais se prononce contre le stockage des déchets amiantés de type F ;

**Approuvé à l'unanimité**

### 2/ Communauté de Communes du Briançonnais : modification des statuts

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la CCB.

**Approuvé à l'unanimité**

### 3/ Coupe affouagère 2008 : demande de délivrance d'une coupe dans la parcelle n°38

Le Conseil Municipal approuve la délivrance de la parcelle n°38 à la coupe affouagère 2008.

**Approuvé à l'unanimité**

#### 4/ Modification de la mission de maîtrise d'œuvre de l'ONF

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention de maîtrise d'œuvre avec l'ONF pour l'exploitation en régie de la parcelle n°40 de la forêt communale, et annule la délibération n°36/2008 du 28 avril 2008 ayant même objet

**Approuvé à l'unanimité**

#### 5/ Election de délégués au CNAS

Le Conseil Municipal désigne :

- Monsieur Patrick LESPINASSE au titre de délégué titulaire
- Monsieur Alain BERNARD au titre de délégué suppléant

pour représenter la Commune auprès du Centre National d'Action Sociale auquel adhère l'Amical du Personnel Communal

**Approuvé à l'unanimité**

#### 6/ Approbation du règlement intérieur des Grands Bains

Le Conseil Municipal approuve le projet de règlement intérieur des Grands Bains.

**Approuvé à l'unanimité**

### **III – QUESTIONS DIVERSES**

Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal, délibération n°020/2008 du 31 mars 2008

Le Conseil Municipal donne lecture de tous les actes que Monsieur le Maire a pris en vertu de la délibération de délégation, depuis le 3 juillet 2008.

La séance est levée à 20 heures 15.